

# INTERDICTION DE LA PÊCHE ÉLECTRIQUE

*UNE VICTOIRE À CONCRÉTISER*



Image : Split Second Stock / Shutterstock

## EN BREF

Arme de prédation massive contre la biodiversité marine, le chalut électrique, symbole d'une pêche toujours plus industrialisée et concentrée dans les mains de grands armateurs, est en passe d'être interdite en Europe. Des négociations sont en cours entre le Parlement et le Conseil, suite à l'adoption de l'interdiction de la pêche électrique au Parlement européen. Une victoire des écologistes, des associations comme BLOOM et des pêcheurs artisans.



[europeecologie.eu](http://europeecologie.eu)  
 [@euroecolos](https://twitter.com/euroecolos)

## L'INTERDICTION DE LA PÊCHE ÉLECTRIQUE : UNE VICTOIRE À CONCRÉTISER

Pollutions chimiques et pétrolières, «continents» de sacs plastiques, coraux morts, espèces massacrées ou menacées de disparition, montée des eaux liée au dérèglement climatique... A ces drames qui nous éloignent toujours plus de la beauté des écosystèmes marins s'ajoute, chaque jour, la machine infernale de la surexploitation des ressources halieutiques : les poissons comme les pêcheurs disparaissent. Souvent dans l'indifférence ou le cynisme de politiques publiques favorisant, dans la pêche, les systèmes les plus industriels. Parmi l'arsenal des instruments de pêches destructeurs de l'environnement, le chalut électrique est devenu le symbole d'une pêche industrielle qui vise à vider mers et océans des derniers poissons.

Proscrite dans la plupart des pays du monde, la pêche électrique est également interdite dans l'Union européenne depuis 1998. Cependant une dérogation a été accordée en 2006 aux pêcheurs des Pays-Bas et leur permet de recourir à cette méthode néfaste dans l'ensemble de la mer du Nord. Tous les pêcheurs et scientifiques qui ont pu observer ses effets témoignent des conséquences lourdes et irréversibles de cette méthode de pêche sur les poissons et les écosystèmes. Les fileyeurs de Dunkerque et les pêcheurs artisans de Boulogne-sur-Mer, directement menacés de disparition par cette technique utilisée par la flotte néerlandaise, parlent de cimetières marins, de nouveaux déserts. Et l'effondrement de la ressource met en péril la pêche et risque de conduire à terme à la disparition

***Le Parlement a su dépasser les mensonges diffusés par des lobbies très agressifs et malheureusement relayés par une Commission européenne tombée du côté obscur des lobbies et qui a failli depuis 2006 en accordant des dérogations sans justification scientifique.***

des pêcheurs artisanaux dans les zones où cette méthode de pêche est utilisée. C'est à leurs côtés, en mer, que nous avons pu nous-mêmes, constater le drame qu'ils vivent.

Le 16 janvier 2018, le Parlement européen a voté l'interdiction de la pêche électrique. C'est une très belle victoire contre une pêche terriblement néfaste, une véritable arme de prédation massive. Grâce à la formidable mobilisation des associations et de Bloom en particulier, des pêcheurs artisans, des scientifiques, de la grande distribution, des grands chefs cuisiniers, et des élus écologistes qui ont su convaincre largement au sein du Parlement, la pêche électrique redevient strictement interdite. Le Parlement a su dépasser les mensonges diffusés par des lobbies très agressifs et malheureusement relayés par une Commission européenne

tombée du côté obscur des lobbies et qui a failli depuis 2006 en accordant des dérogations sans justification scientifique.

La preuve est faite que la mobilisation des élus écologistes, en coordination avec les pêcheurs artisanaux, les associations environnementales et les scientifiques est payante.

Nous sommes très vigilants lors des négociations de trilogue avec le Conseil et la Commission pour maintenir cette interdiction totale. Le gouvernement français ne pourra dès lors pas se contenter de la passivité qui a été la sienne jusqu'à présent.

Les écologistes continuent le combat contre les techniques de pêche les plus destructrices, y compris le chalutage à perche, pour le respect des ressources halieutiques, la protection des océans et la sauvegarde de la pêche artisanale.

Une politique soutenable des pêches vise à mettre en place une gestion durable des ressources marines et à faire vivre un nombre plus important de marins pêcheurs, il faut rebattre les cartes en changeant les règles. Ce ne doit plus être ceux qui ont pêché le plus par le passé qui doivent avoir accès aux droits et aux quotas mais bien ceux qui démontrent que leur stratégie de pêche est socialement efficace, écologique et économiquement viable sans soutien public pérenne. Soutenons résolument la pêche artisanale pour maintenir vivants nos territoires côtiers.